

Arrêté Ministériel du 24 mai 2024 publié le 05 juin 2024

Comment obtenir une aide juridique ?

Arrêté ministériel portant agrément de neuf sociétés comme entreprise sociale

source [service public federal economie, p.m.e., classes moyennes et energie](#)
numac 2024005450
pub. 05/06/2024
prom. 24/05/2024
moniteur [https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/article_body\(...\)](https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/article_body(...))



24 MAI 2024. - Arrêté ministériel portant agrément de neuf sociétés comme entreprise sociale

Le Ministre de l'Economie, Vu le Code des sociétés et des associations, l'article 8:5 ;

Vu l'arrêté royal du 28 juin 2019 fixant les conditions d'agrément comme entreprise agricole et comme entreprise sociale, l'article 6, § 1er ;

Arrête :

Article 1er. Sont agréées comme entreprise sociale pour une durée indéterminée, avec effet au 1er janvier 2024, les sociétés coopératives suivantes :

ALTERCOOP SC

Ondernemingsnummer/Numéro d'entreprise : 0634.607.454

ECO IMMOBILIERE SC

Ondernemingsnummer/Numéro d'entreprise : 0841.901.305

Art. 2. Sont agréées comme entreprise sociale pour une durée indéterminée, avec effet au 1er février 2024, les sociétés coopératives suivantes :

TCHAK SC

Ondernemingsnummer/Numéro d'entreprise : 0725.969.081

L'ATELIER LEGER SC

Ondernemingsnummer/Numéro d'entreprise : 0802.239.983

SIRAJ FINANCIAL SERVICES SC

Ondernemingsnummer/Numéro d'entreprise : 1004.113.613

Art. 3. Est agréée comme entreprise sociale pour une durée indéterminée, avec effet au 1er mars 2024, la société coopérative suivante :

COOPERATIVE POUR LES ENERGIES DU FUTUR SC

Ondernemingsnummer/Numéro d'entreprise : 0898.209.805

Art. 4. Est agréée comme entreprise sociale pour une durée indéterminée, avec effet au 1er avril 2024, la société coopérative suivante :

VIVAGORA DEVELOPPEMENT SC

Ondernemingsnummer/Numéro d'entreprise : 0777.503.203

Art. 5. Sont agréées comme entreprise sociale pour une durée indéterminée, avec effet au 1er mai 2024, les sociétés coopératives suivantes :

RETRIVAL SC

Ondernemingsnummer/Numéro d'entreprise : 0460.796.619

ROKKO CV

Ondernemingsnummer/Numéro d'entreprise : 1006.942.449

Art. 6. Les agréments mentionnés aux articles 1er, 2, 3, 4 et 5 restent valables pour autant que les sociétés concernées ne fassent pas l'objet d'un retrait d'agrément comme entreprise sociale conformément à l'article 9 de l'arrêté royal du 28 juin 2019 fixant les conditions d'agrément comme entreprise agricole et comme entreprise sociale.

Bruxelles, le 24 mai 2024.

P-Y. DERMAGNE

Etaamb propose le contenu du Moniteur Belge trié par date de publication et de promulgation, traité pour le rendre facilement lisible et imprimable, et enrichi par un contexte relationnel.